

## TIRÉ À PART DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION CDP-241011

## 7. LA SIGNATURE UMONCTON

Présentation générale

Mathieu Lang, au nom du groupe de travail de l'action 3.1.1 (Définir la *Signature UMoncton* qui mise sur la créativité et l'engagement) de la Stratégie *Cap sur l'avenir*, présente un document qui explique le concept de la *Signature UMoncton*. Cette signature interpelle l'institution, les personnes comme membres de la communauté universitaire et les communautés.

À titre de rappel, le concept de la *Signature UMoncton* dote l'Université de Moncton d'un trait distinctif qui guide sa communauté universitaire vers le développement de la créativité et l'engagement de ses personnes étudiantes. Cette signature est un appel à l'innovation.

Discussion

Une discussion s'ensuit sur la liberté académique des membres du corps professoral. M. Lang précise que les professeures et professeurs demeurent les maîtres d'œuvre de leurs cours. La discussion s'enchaîne sur le respect de la décolonisation considérant que la *Signature UMoncton* se matérialisera dans les résultats d'apprentissage des cours et des programmes d'études.

Un membre partage sa position en expliquant que selon lui, la *Signature UMoncton* ne devrait pas s'inscrire dans la décolonisation telle que présentée du fait que cela peut nuire à la pensée critique. Il est d'avis que ce positionnement est problématique tel qu'inscrit dans un document officiel de l'institution. Cela dit, il reconnaît qu'il y a présentement une initiative institutionnelle sur la question, mais selon lui, il y a un manque d'espace de réflexion sur le concept en lien avec la liberté académique.

Le recteur rappelle que le Conseil de l'Université et le Sénat académique se sont positionnés sur la question de la décolonisation. Il rappelle que des ententes ont été ratifiées avec les communautés autochtones, que le concept de la décolonisation a été longuement discuté lors des ateliers de la planification stratégique, que des budgets ont été adoptés en conséquence et que ce document s'inscrit dans cette foulée.

Corrections mineures

Le Comité s'entend sur des modifications de forme.

- 1<sup>er</sup> paragraphe, 4<sup>e</sup> ligne, il faut lire : « ... connaissances **ou de** compétences... »
- 4<sup>e</sup> paragraphe, 4<sup>e</sup> puce, il faut lire : « ... **les contributions des membres de la communauté universitaire.** »
- 5<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> puce, il faut lire : « ... originales, ouvertes et innovantes... »
- 6<sup>e</sup> paragraphe, 3<sup>e</sup> puce, on propose l'expression « *Être parties prenantes à l'épanouissement...* »
- 7<sup>e</sup> paragraphe, 4<sup>e</sup> ligne, il faut lire : « programmes d'études »
- 8<sup>e</sup> paragraphe, 5<sup>e</sup> ligne, il faut lire : « le **résultat**, le processus ... »

Note : l'expression « partie prenante » sera vérifiée.

La proposition suivante est mise aux voix.

**R : 04-CDP-241011**

Jean-François Thibault, appuyé par Elizabeth Dawes, propose :

*« Tel que modifié à la lumière de la discussion, que le Comité de la planification recommande au Sénat académique l'adoption du concept de la Signature UMoncton, concept qui mise sur la créativité et l'engagement et qui concrétise l'action 3.1.1 de la Stratégie Cap sur l'avenir. »*

Vote sur R04

Pour : 24

Contre : 2

Adoptée à la majorité



## La Signature de l'Université de Moncton

Le concept de Signature **UMoncton** dote l'Université de Moncton d'un trait distinctif qui guide sa communauté universitaire vers le développement de la **créativité** et l'**engagement** de ses personnes étudiantes. Elle décrit la façon unique de vivre les valeurs au quotidien afin de réaliser la mission et d'atteindre la vision de l'Université. Elle invite à aller au-delà de l'acquisition de connaissances ou de compétences telles que la résolution de problèmes, l'autonomie, le vivre-ensemble, l'adaptabilité, la rigueur, le leadership ainsi que l'estime de soi, la résilience, la pensée critique et la fierté d'appartenance envers l'Université de Moncton et ses communautés. Cette signature est un appel à l'innovation.

Pour y parvenir, les membres de la communauté universitaire mobilisent leur créativité et engagement par l'adoption d'une culture de collaboration et de service. Cette culture s'enracine dans l'interaction de toutes les unités académiques et administratives du réseau envers la réalisation de la mission de l'Université. Elle est innovante, flexible et évolutive, tournée vers la résolution efficiente et efficace des défis rencontrés.

Voici des exemples d'attentes portées par cette signature :

### L'INSTITUTION, dans une approche de collaboration, aspire à :

- Créer des parcours de formation flexibles pour tenir compte de l'évolution des besoins des personnes étudiantes et de la société
- Offrir un contexte favorable à l'innovation et à la créativité
- Créer un contexte dans lequel chaque personne comprend pourquoi et comment s'engager
- Disposer de ressources pour choisir d'agir de sorte à reconnaître les contributions des membres de la communauté universitaire

### LES PERSONNES, comme membres de la communauté universitaire, vont :

- Être en quête de sens de sorte à être originales, ouvertes et innovantes dans la recherche de l'équilibre entre la rationalité et la sensibilité
- S'exprimer, s'épanouir et développer un sentiment d'appartenance
- S'ouvrir à la diversité et au dialogue interpersonnel et interdisciplinaire
- Oser prendre des risques
- Accorder de la valeur à la manière de faire tout autant que le résultat attendu

### LES COMMUNAUTÉS sont en interaction et peuvent :

- Trouver une institution alliée qui porte avec elles les défis contemporains
- Compter sur une Université accessible
- Être parties prenantes à l'épanouissement des communautés sur les plans sociaux, culturels, récréo-sportifs, économiques et écologiques
- Renforcer les partenariats de recherche, de développement et de création avec des organismes locaux et du monde

Ancrée dans un milieu minoritaire francophone multiculturel et dans le respect de l'équité, la diversité, l'inclusion et la décolonisation, cette signature se concrétisera par un engagement personnel envers la réussite académique, le développement institutionnel et un investissement collectif envers le développement des sociétés. Elle se matérialisera dans les résultats d'apprentissage des cours, des activités expérientielles, des programmes d'études, ainsi que dans l'expérience universitaire.



Dans le contexte de la signature de l'Université de Moncton, la créativité et l'engagement sont interreliés. La **créativité** est cette capacité à envisager des idées originales, à trouver des solutions innovantes et à voir sous des perspectives nouvelles et différentes. Elle prend forme par et dans un **engagement** envers la rigueur du processus de ses propres pensées et un investissement personnel envers ses études et l'évolution de la société.

Il y a quatre facettes traditionnelles de la créativité : le résultat, le processus, la personne et l'environnement propice.

Kozbelt, A., Beghetto, R. A., & Runco, M. A. (2010). Theories of creativity. In J. C. Kaufman & R. J. Sternberg (Eds.), *The Cambridge handbook of creativity* (p. 24). Cambridge University Press.